

l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Chères habitantes, chers habitants,

À l'heure où s'achève une année dense, je souhaite partager avec vous quelques nouvelles de nos projets communaux. Depuis le début du mandat, l'un des chantiers majeurs engagés concerne la réhabilitation du centre-bourg de Cordéac : restauration de l'ancienne école de garçons, réaménagement de la place attenante, mise en valeur de ce secteur identifié par les habitants comme le cœur du village.

Ce chantier est ambitieux. Il mobilise des interventions lourdes, un savoir-faire exigeant et un ensemble d'entreprises dont la coordination n'est jamais simple. Des aléas sont survenus : l'entreprise en charge des façades a cessé son activité, et certains lots extérieurs ont connu des retards d'intervention. Malgré ces difficultés, toutes les équipes ont confirmé leur engagement pour achever les travaux courant janvier. Si le calendrier est tenu, vous pourrez

découvrir ce bâtiment réhabilité, rebaptisé Chez Rosy – la maison pour tous, lors de son ouverture au public prévue le dernier vendredi du mois de janvier, moment des vœux de la municipalité.

Ce projet, comme l'ensemble de ceux conduits ces dernières années, représente un investissement important pour notre commune. Afin de mener ces réalisations à bien, nous avons sollicité et obtenu toutes les sources de financement possibles. C'est un travail patient, technique, mais essentiel : en moyenne, 70 à 75 % des montants investis sur nos projets communaux sont aujourd'hui financés par des partenaires extérieurs. Ce niveau de soutien permet à la fois de préserver nos finances locales et de rendre possibles des opérations structurantes pour le territoire.

Certains pourraient estimer que ces projets sont coûteux. Il est utile de rappeler que ces financements existent, qu'ils sont destinés aux communes rurales, et que s'ils ne sont pas mobilisés ici, ils le seront ailleurs. Les investissements publics permettent aussi de faire vivre le tissu artisanal et entrepreneurial local : ils soutiennent des emplois, des compétences, et participent à maintenir l'activité au pays. C'est une dynamique vertueuse dont chacun bénéficie.

Au fil du mandat, de nombreuses réalisations ont vu le jour : l'ouverture du salon de coiffure, le retour

d'un restaurant Au Châtel, la création de l'aire de loisirs de Cordéac, la réhabilitation du cimetière, des locaux du périscolaire, le redémarrage de la cuisine centrale de la Marmottière. Toutes participent à renforcer la qualité de vie, les services et la vitalité de notre commune.

Je souhaite également remercier toutes celles et ceux qui, au fil des rencontres, partagent leurs remarques, leurs questions ou leurs attentes. Dire les choses, exprimer un ressenti, signaler un besoin est toujours une contribution précieuse pour la municipalité. Ce lien direct, fondé sur la confiance et la franchise, est essentiel pour améliorer en permanence l'action communale.

À l'approche des fêtes, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de trouver du temps pour se ressourcer, se retrouver et partager des moments précieux avec vos proches. J'adresse également une pensée particulière aux personnes isolées ou fragilisées.

Que cette fin d'année vous apporte douceur et sérénité, et que l'année à venir soit porteuse d'élan, de solidarité et de belles réussites pour notre village.

Avec toute mon estime,

Votre Maire,
Fanny Lacroix

02 LES PROJETS

06 DOSSIER SPÉCIAL ÉLECTIONS

07 GESTION COMMUNALE

09 VIE LOCALE

12 LE COIN DES ASSOCIATIONS

14 PORTRAITS D'HABITANTS

16 INFORMATIONS PRATIQUES

La Marmottière

UNE NOUVELLE ÉTAPE S'ENGAGE POUR SA RELANCE



Une nouvelle étape vient d'être franchie pour l'avenir de la Marmottière, l'ancien centre de vacances de Cordéac.

Soucieuse de sécuriser la relance du site avant d'engager d'importants travaux, la commune a lancé au printemps un appel à manifestation d'intérêt afin de trouver un gestionnaire capable de porter un projet d'accueil collectif d'enfants. Objectif atteint : la société PATMAT a été retenue pour accompagner la renaissance du lieu.

Cette entreprise n'en est pas à son premier projet. PATMAT gère déjà La Matrassière, un centre de vacances installé dans le Vercors drômois, spécialisé dans l'accueil de classes vertes et de colonies de vacances. Son gérant, Thomas, 33 ans, père de deux enfants, connaît depuis toujours l'univers des centres de vacances.

« Nous sommes tombés sous le charme du site de la Marmottière, du Trièves et du projet porté par la commune. C'est pour nous une occasion de diversifier notre activité et d'offrir un lieu d'accueil différent mais complémentaire au centre de la Matrassière. »

Pour ma part, je fréquente les centres de vacances depuis tout petit par l'intermédiaire de ma maman. Après des études universitaires dans le sport et le tourisme, j'ai pris la gérance du centre de la Matrassière en 2016. Aujourd'hui la gestion du site de la Marmottière représente pour moi un nouveau challenge excitant ! »

L'arrivée de PATMAT est aussi le fruit d'un travail collectif. La démarche a été menée en partenariat avec l'association Isère Drôme Destination Junior (IDDJ), qui fédère les centres de vacances pour enfants des deux départements. IDDJ apporte son expertise aux gestionnaires comme aux collectivités, et a accompagné la commune pour positionner ce projet dans une dynamique professionnelle et structurée.

En parallèle, une large réflexion a été conduite autour de l'avenir du site grâce à l'appui de deux partenaires techniques :

- l'AGEDEN, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Isère,
- le CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Mobilisés dans le cadre du programme

european BAOBAP, ces organismes ont animé un temps de travail associant le conseil municipal, IDDJ et les techniciens. Ce temps a permis d'identifier les enjeux majeurs pour la Marmottière : clarification des usages, équilibre économique, rénovation énergétique, intégration paysagère, et ambitions éducatives.

À la suite de cette phase d'analyse, la commune a décidé d'engager une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour préparer la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Cette étape essentielle permettra de définir précisément le programme du futur équipement, les besoins techniques et financiers, ainsi que les objectifs de sobriété énergétique et d'accueil des jeunes publics.

La relance de la Marmottière s'appuie ainsi sur deux forces : une volonté politique forte et une capacité à construire avec des partenaires engagés. Avec PATMAT, IDDJ, l'AGEDEN et le CAUE, la commune franchit une nouvelle marche vers un projet fidèle aux valeurs qui nous rassemblent : éducation populaire, accueil des enfants, ancrage local et transition écologique.

« Un chapiteau dans le Trièves »

PREMIÈRE PIERRE D'UN PROJET CULTUREL



En 2025, l'association **ZEST** a implanté son chapiteau à Châtel-en-Trièves, offrant au territoire une saison culturelle dense et inventive. Si, au départ, pour la commune, l'accueil de cette initiative devait pallier l'indisponibilité de la salle Pierre-Arnaud, elle a très vite dépassé cet objectif.

Durant deux mois, **16 temps forts ont rassemblé plus de 1 200 spectateurs**, grâce à une programmation accessible, souvent gratuite ou à prix libre. Le chapiteau a permis de soutenir la **création artistique en milieu rural**, d'encourager les rencontres entre habitants, associations et artistes, et de valoriser la coopération locale. La commune a accompagné cette dynamique en subventionnant l'électricité et en mettant à disposition l'espace cuisine/sanitaires de la salle Pierre Arnaud, encore accessible.

Forte de ce bilan, la municipalité a souhaité prolonger l'expérience. **Une nouvelle convention de deux ans** a ainsi été élaborée avec ZEST, intégrant les retours de 2025 et renforçant les ambitions communes.

Au printemps 2026, le chapiteau sera installé sur le stabilisé de l'aire de jeux de Cordéac. Le programme s'annonce encore plus riche : actions auprès de la jeunesse et de notre école, danse, créations inédites... Et une perspective enthousiasmante : le projet intégrera une partie du programme de Capitale Champêtre, le label national qui soutient la culture en milieu rural soutenu par la Communauté de communes où notre village s'est porté candidat pour 2026 avec pour thème, la joie et le rire.

Qu'est ce que Capitale Champêtre pour la culture ?

Le programme national **Capitale Champêtre de la Culture**, un dispositif qui met en lumière les initiatives culturelles rurales et accompagne les territoires dans la structuration d'une offre artistique de proximité. Ce label valorise les démarches collectives, l'accès à la culture pour tous, et la capacité des villages à inventer leurs propres formes d'expression culturelle. De nombreux villages du Trièves ont bénéficié de ce dispositif tournant animé sur notre territoire par la Communauté de communes avec des fonds à l'appui.



Une dynamique qui construit l'avenir culturel du territoire.

Au-delà de l'événementiel, cette implantation s'affirme comme **un socle de travail pour une véritable centralité culturelle à l'échelle du sud Trièves**. Soutenue par nos partenaires, dont la Communauté de communes, cette dynamique ouvre de nouvelles perspectives : celle d'un équipement culturel vivant, en prise avec la population, capable d'alimenter les réflexions sur le **devenir de la salle Pierre Arnaud**, son rôle, ses usages futurs et sa place dans la vie locale.

Le chapiteau n'est donc pas seulement un lieu de spectacles : il devient un **levier de structuration culturelle**, une manière d'expérimenter, de relier, d'inventer... et de bâtir patiemment un projet culturel pour notre commune et pour tout le Sud Trièves.



Réhabiliter notre patrimoine

UN LOGEMENT COMMUNAL EN RÉNOVATION GLOBALE

La commune de Châtel-en-Trièves poursuit la valorisation de son patrimoine bâti en menant des rénovations exemplaires, respectueuses de l'environnement et du cadre de vie des habitants.

Parmi les projets engagés, celui du logement communal situé Place du Vallon Libre, à Saint-Sébastien, constitue une étape importante. Classé en catégorie G, ce logement occupé doit faire l'objet d'une réhabilitation thermique complète, conformément aux obligations réglementaires.

Une étude approfondie a été lancée pour améliorer la performance énergétique et le confort du logement, tout en préservant les caractéristiques patrimoniales du bâtiment, comme ses génoises maçonneries et sa toiture en tuiles écailles. Le projet prévoit également la stabilisation de la structure et l'adaptation des aménagements aux normes de salubrité, dans le respect de l'architecture d'origine.

L'étude révèle toutefois plusieurs anomalies techniques, notamment au niveau du rez-de-chaussée. Ces constats ne permettent pas, dans l'immédiat, de maintenir l'activité

d'un établissement recevant du public (ERP) dans le local actuellement occupé par la Maison des Marionnettes. Une réflexion active est donc engagée avec l'association du Village des marionnettes et sur l'avenir de ce local stratégique en cœur de village.

Une attention particulière est portée à la sécurité, avec la mise en place d'une séparation coupe-feu renforcée entre les deux niveaux. Les études en cours permettront d'anticiper les interventions nécessaires pour sécuriser le bâtiment dans son ensemble.

Cette démarche cherche le juste équilibre entre mise aux normes, qualité d'usage, maîtrise des coûts et préservation du patrimoine. Entourée d'une équipe de professionnels, la commune se projette vers un lancement des travaux de réhabilitation en 2026.

Bachilianne

LE CHANTIER DU REFUGE PROGRESSE



À 1 710 mètres d'altitude, le chantier du futur refuge de Bachilianne et de la rénovation de l'abri pastoral – inscrit dans le Tour de l'Obiou – a débuté le 1^{er} septembre. Cette première phase a concerné les démolitions intérieures, la consolidation des murs anciens et la reprise partielle des fondations. Les volumes du refuge et les espaces dédiés aux bergeres se dessinent désormais.

Pendant douze semaines, l'entreprise Micheli, avec l'appui de Rosso pour les réseaux, a travaillé dans une météo changeante, jusqu'aux premières neiges. Le chantier a été fermé et sécurisé le 21 novembre ; il reprendra au printemps.

La fin des travaux est prévue fin de l'été 2026, pour une ouverture du refuge au printemps 2027.

Le Groupement Pastoral de Bachilianne récompensé

Le Groupement Pastoral (GP) de Bachilianne a reçu cet automne, à la foire de Beaucroissant, le **Prix de l'Excellence Agricole et Rurale – Trophée de la santé et de la sécurité**, décerné par la MSA Alpes du Nord.

En continuité des travaux engagé sur le refuge et l'abri pastoral, les éleveurs ont repensé leur **parc de contention**, espace indispensable pour trier et manipuler une capacité de 70 bovins en fin d'estive, tout en limitant leur stress.

Accompagné par le service Prévention-Sécurité de la **MSA** (Mutualité Sociale Agricole), le GP a bénéficié de conseils techniques sur l'emplacement, l'orientation et l'aménagement du nouveau parc, afin d'assurer un environnement lumineux et apaisant pour les animaux et une meilleure sécurité pour les éleveurs.

Le parc, désormais plus fonctionnel et installé sur l'aire de chaume juste après le refuge, a été

financé à 70 % grâce au Plan Pastoral du Trièves, soutenu par la Fédération des Alpages de l'Isère, la Communauté de communes du Trièves, la Région et l'Europe.



Gestion des risques

DEUX CHANTIERS MAJEURS POUR PROTÉGER LE TERRITOIRE

La commune poursuit activement sa politique de prévention des risques naturels, en partenariat avec les services spécialisés. Deux secteurs ont ainsi fait l'objet de travaux ou d'études en 2025 : **le passage à gué des Guions et le glissement de terrain des Bayles.**



Sécurisation du passage à gué des Guions

En septembre, la commune, la communauté de communes du Trièves et le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) ont mené des travaux essentiels sur l'ouvrage permettant de traverser le torrent de Chalanne, à Cordéac. Le radier en béton, construit dans les années 1980, était trop haut et provoquait des débordements vers le bourg lors de fortes crues, comme en 2020.

L'étude menée en 2024 a préconisé son maintien avec un abaissement d'un mètre et la création d'une fosse de dissipation pour limiter l'érosion. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Trièves Travaux sous maîtrise d'œuvre du service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) de l'ONF (Office National des Forêts). Ces aménagements améliorent désormais la circulation des eaux et réduisent le risque d'inondation.



Suivi renforcé du glissement des Bayles

L'hiver 2024-2025 a vu une réactivation notable du glissement de terrain des Bayles, qui menace l'unique route desservant les hameaux des Bayles et de l'Écharenne. Malgré des travaux de drainage réalisés en 1994 et 2009, ce phénomène profond et lent, mobilisant plus de 100 000 m³, reste actif.

La commune a donc sollicité le service RTM de l'ONF pour conduire une étude approfondie, comprenant :

- l'analyse comparative de données topographiques (IGN 2021 / levé drone 2025), grâce à la méthode MICP (Moving Iterative Closest Point),
- et la définition de solutions techniques au stade de l'avant-projet.

Le coût total, non prévu lors du vote du budget en mars, (12 299,80 € HT) est financé à 50 % par le Fonds Barnier, dispositif national de prévention des risques naturels majeurs. Le rendu de l'étude est attendu mi-décembre.

À RETENIR

1^{er} TOUR

DIMANCHE 15 MARS 2026

2^e TOUR

DIMANCHE 22 MARS 2026

LES DATES

Élections municipales 2026

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

En mars 2026, les électeurs éliront leur nouveau conseil municipal selon des règles désormais harmonisées entre toutes les communes de France. Voici un point complet sur les dates, les modalités de participation et les principaux changements.

La commune dispose de deux bureaux de vote : **À CORDÉAC : CHEZ ROSY** | **À SAINT SÉBASTIEN : SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conditions d'inscription sur les listes électorales

L'inscription nécessite deux conditions cumulatives :

- ❶ Avoir la qualité d'électeur : être français ou citoyen de l'Union européenne, avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin, jouir de ses droits civils et politiques.
- ❷ Avoir un lien avec la commune : domicile ou résidence à titre principal ou résidence de plus de 6 mois, ou inscription au rôle des contributions directes depuis au moins deux ans ou la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique.

Comment s'inscrire ?

L'inscription peut se faire en mairie ou en ligne via service-public.fr ou FranceConnect.

Pièces à fournir : une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile.

Dates limites : en ligne le 4 février 2026 ; en mairie le 6 février 2026.

Vote par procuration

Un électeur empêché peut confier son vote à un mandataire.

Combien de procurations ? Maximum deux procurations le jour du vote, dont une seule établie en France.

Établir une procuration

- ❶ En ligne via maprocuration.gouv.fr (avec FranceConnect). Validation en gendarmerie ou commissariat. Nouveauté : procuration 100 % dématérialisée via France Identité pour les détenteurs de la nouvelle carte d'identité.
- ❷ Formulaire papier Cerfa n°14952*03 à présenter en gendarmerie ou commissariat.

Le mandant peut finalement voter lui-même s'il se présente avant son mandataire. Le mandataire peut être inscrit dans une autre commune mais doit voter dans le bureau du mandant.

Les documents à présenter le jour du vote

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, la pièce d'identité n'est pas obligatoire mais peut être demandée. Il est conseillé d'apporter pièce d'identité et carte électorale.

CE QUI CHANGE EN 2026 : UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

► Fin du panachage

Les électeurs ne peuvent plus rayer, ajouter ou panacher des noms. Sans quoi le bulletin sera considéré comme nul.

► Scrutin de liste proportionnel

et paritaire : les listes doivent être paritaires et respecter obligatoirement une alternance femme/homme.

► Listes incomplètes

: une tolérance de 2 noms en plus ou en moins pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Afin de faciliter la constitution des listes dans les communes rurales, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de

moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

*Pour la Commune de Châtel-en-Trièves
Effectif légal du conseil municipal : 15
Nombre minimum de candidats : 13
Nombre maximum de candidats : 17*

► Répartition des sièges

Le mode de scrutin est un scrutin de liste avec représentation proportionnelle et prime majoritaire de 50% attribuée à la liste arrivée en tête. Pour être élue dès le premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si c'est le cas :

- elle reçoit d'abord la moitié des sièges ;
- l'autre moitié est répartie de manière proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Si une seule liste est présentée,

elle obtient tous les sièges... sauf si elle est incomplète : elle ne pourra alors obtenir que le nombre de sièges correspondant au nombre de candidats inscrits.

En l'absence de majorité absolue, un second tour est organisé. La répartition se fait alors selon les mêmes règles, mais la majorité relative suffit.

Les candidats élus sont proclamés dans l'ordre de la liste.

► Désignation des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires ne sont pas élus directement sur le bulletin (pas de « fléchage »). Ils sont désignés automatiquement selon l'ordre du tableau du conseil municipal, parmi les premiers élus.

À partir de mars 2026, Châtel-en-Trièves sera représenté par 2 élus au sein du conseil communautaire de la Communauté de communes du Trièves

UN ÉTÉ DE TRAVAUX À L'ÉCOLE

L'école de la commune a bénéficié cet été de plusieurs améliorations menées par notre service technique, afin d'offrir aux enfants un cadre encore plus agréable, sécurisé et fonctionnel.

Un voile d'ombrage démontable a été installé dans la cour. Le **parquet de la classe** a été poncé et vitrifié, redonnant éclat et confort à la salle. L'école est désormais **raccordée au réseau de chaleur bois** de l'ancienne cure, garantissant un chauffage performant et écologique.

Enfin, de nombreux petits travaux ont été réalisés : **pose d'étagères, nouvelle robinetterie, réparation du grillage, et même des balles de tennis sous les chaises** pour limiter le bruit et protéger le sol.

Un grand merci à notre équipe technique municipale pour la qualité de son travail et son engagement au service des enfants et du village.



Voirie 2025

UN PROGRAMME AJUSTÉ

Le marché de voirie 2025 a connu une adaptation de dernière minute afin d'optimiser les interventions. Initialement prévu sur Masserange et une première tranche aux Pellissiers, le programme a été modifié lorsque le Département nous a annoncé un projet sur Masserange en 2026. La commune a donc choisi de reporter cette intervention et de réaliser l'ensemble des travaux prévus aux Pellissiers dès 2025, au lieu de les étaler sur deux ans.

Des travaux de sécurisation ont également été menés sur le secteur des Côtes / Faubourg (Saint-Sébastien), touché par des épisodes de fortes pluies : reprise d'un regard, aménagement du chemin amont et amélioration de l'écoulement des eaux pour protéger les riverains.

SIGNEZ LES PROBLÈMES DU QUOTIDIEN

Dans un village comme le nôtre, la qualité de vie repose sur une vigilance partagée. Un éclairage public en panne, un chemin dégradé, une branche dangereuse, un regard mal fermé, un dépôt sauvage ou un problème sur la voirie : **chaque signalement nous permet d'intervenir rapidement.**

UN NOUVEL ABRI BUS 100 % LOCAL À CORDÉAC

Depuis quelques semaines, la place publique de Cordéac accueille un nouvel abri bus, entièrement conçu et fabriqué en régie par notre service technique municipal.

Plus fonctionnel et mieux protégé du vent, il répond aux besoins exprimés par les habitants, notamment pour l'attente du bus... ou du passage du boulanger.

Réalisé entièrement en bois issu de la forêt communale de Saint-Sébastien, cet abri valorise un matériau local et durable. De la charpente à la pose finale, tout a été fait en interne, démontrant le savoir-faire et la polyvalence de notre équipe technique.



RECENSEMENT 2026

une démarche essentielle pour la commune

À partir du **15 janvier 2026**, l'ensemble des habitants et des logements de Châtel-en-Trièves seront recensés. Une lettre du maire vous informera du lancement de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre, qui vous permettra d'effectuer votre recensement en ligne.

Dans notre commune rurale, où l'accès au numérique peut être inégal, l'accompagnement est essentiel : **l'agent recenseur sera disponible pour aider chaque personne qui en a besoin**, que ce soit pour se connecter, remplir le questionnaire ou comprendre les étapes à suivre. N'hésitez pas à lui demander un soutien lors de son passage, ou à contacter la mairie si vous rencontrez une difficulté.

Le recensement permet de connaître précisément la population, de mieux comprendre les besoins du territoire et d'adapter les services publics : écoles, commerces, mobilité, structures sportives ou médico-sociales. Il conditionne également une partie des financements de l'État : y répondre, c'est contribuer directement aux moyens de la commune.

ADRESSES : CHACUN PEUT CONTRIBUER À LEUR QUALITÉ

La commune invite chaque habitant à vérifier l'exactitude de son adresse grâce à la **Base Adresse Nationale (BAN)**, un outil public permettant d'améliorer la précision des données de localisation.

Pourquoi est-ce important ?

- Pour les **services d'urgence**, qui gagnent en rapidité et en efficacité.
- Pour les **livraisons**, services postaux, artisans et entreprises.
- Pour les **études urbaines** et les projets d'aménagement du territoire.

Pour vérifier une adresse, rendez-vous sur adresse.data.gouv.fr, ouvrez la carte de la BAN (« explorateur »), puis recherchez le nom de la commune. En cas d'erreur ou d'adresse manquante, il est possible de signaler directement une correction.

À L'ÉCOLE



L'école des Trois Mottes a accueilli 16 élèves pour cette nouvelle année scolaire, du CP au CM1 : 2 CP, 3 CE1, 7 CE2 et 4 CM1 occupent ainsi les bancs de la classe.

Par ailleurs, 9 enfants du village sont scolarisés à l'école maternelle de Mens : 2 en Petite Section, 4 en Moyenne Section et 3 en Grande Section.

AU PÉRISCOLAIRE

Chaque jeudi après-midi, les enfants participent aux Temps d'Activités Périscolaires. Ils ont pu découvrir de grands jeux traditionnels – le voleur de pommes, la course à trois pattes ou encore l'attrape-mouches.

Comme chaque année, ils ont également préparé leur participation au Marché de Noël en confectionnant divers objets en papier, carton et terre, avec enthousiasme et créativité.



LES BOMB'ASKETTEURS : UN PROJET JEUNE ET CRÉATIF

Une quinzaine de jeunes de 9 à 14 ans ont répondu à l'appel à projet « Coup de pouce jeunes Isère ». Leur idée : créer deux grandes banderoles pour mettre en valeur les paniers de basket installés l'an dernier à Saint-Sébastien et Cordéac. Ils ont choisi un nom : Les Bomb'Asketteurs.

Pendant deux dimanches, ils se sont improvisés menuisiers, assembleurs et graffeurs pour imaginer, fabriquer et décorer ces deux structures désormais installées près des terrains.

Au-delà de la création, ces ateliers ont été de vrais moments de partage, renforçant les liens entre les jeunes et leur envie de s'investir dans la vie du village.

Portés par cet élan, ils souhaitent désormais contribuer à l'aménagement du tiers-lieu "Chez Rosy", et proposer des idées pour animer le foyer.

ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS

Les après-midi intergénérationnels ont repris pour cette nouvelle année scolaire, avec une formule renouvelée : chaque participant peut désormais choisir librement son activité selon ses envies – tricot, cuisine, lecture, jeux ou simplement un moment de papotage.

Ces rencontres chaleureuses permettent de tisser et de renforcer les liens entre habitantes et habitants de Châtel-en-Trièves, dans un esprit de partage et de convivialité.





LES SOUVENIRS RALLUMENT LA FÊTE À CORDÉAC

Tout est parti d'un moment suspendu sur le parvis de l'église, lors de la cérémonie du 8 mai. Alors que quelques habitantes partageaient leurs souvenirs de jeunesse, les images de Cordéac en fête reprenaient vie. L'effervescence sur l'allée des Marronniers, le bal, le méchoui tournant à la broche, le comité des fêtes avec Victor à sa tête... Les récits étaient si vivants qu'un regard échangé entre Fanny et Riad a suffi : Chiche, on relance ?

Le projet est alors porté par Châtelvillage, qui rassemble toutes les forces vives de la commune : associations, acteurs économiques, habitants et municipalité. Très vite, l'envie collective fait son œuvre.

Et le 13 juillet, entre deux orages d'été, la fête a bel et bien repris ses droits à Cordéac.

Tout le monde a mis la main à la pâte : Riad et Nathalie du restaurant Au Châtel avec Nadège et Frédéric de Greenwitch (La Marmottière) pour la cuisine, la famille Buch pour la musique, Valérie et Éric de la ferme Léon et Ninette pour les balades en calèche, la ferme de la Grange de Morges pour les glaces, et même Hervé avec son tracteur rouge, pour une virée festive en remorque autour du village !

Sans oublier les nombreux habitants venus prêter main forte pour installer, décorer, griller l'agneau, servir le repas, tenir le bar, ou encore immortaliser les instants (merci Paul !).

Une belle première, pleine de sourires, d'odeurs de feu de bois, de musiques et d'élans partagés. **Une fête comme on les aime, et qui, on l'espère, sera reportée toutes les années !**

Photos : © Paul Gonsolin

Festival À 2 mains

LES MARIONNETTES ENCHANTENT ENCORE CHÂTEL-EN-TRIÈVES



La cinquième édition du festival de marionnettes À 2 mains a animé le domaine de Talon les 9 et 10 août 2025. Porté par l'association Le Village des Marionnettes et fortement soutenu par la commune — mise à disposition des salles et des espaces, accompagnement logistique et financement — l'événement s'inscrit désormais comme un rendez-vous culturel majeur de l'été.

Douze compagnies étaient au programme cette année. Elles ont captivé petits et grands par la diversité des univers et des techniques : théâtre d'objets, marionnettes à gaine ou à fils, histoires drôles, décalées ou poétiques. Avec plus de 1 500 spectateurs et 20 représentations, cette édition confirme le succès grandissant du festival et son ancrage durable dans le paysage culturel du Trièves.

Au-delà du temps fort estival, l'association poursuit un travail patient de création et de transmission. Au printemps, plusieurs ateliers menés avec une conteuse ont permis d'avancer l'écriture de la légende des marionnettes de Châtel-en-Trièves, un récit collectif qui ancre les personnages dans l'imaginaire du village. Où se cachent-elles lorsque les castellets sont fermés ? Quels liens ont-elles noués autrefois avec Gargantua, les colporteurs alpins ou une mystérieuse chèvre d'or ? Autant de secrets que l'association s'emploie à dévoiler en 2026 !

La commune se réjouit de cette dynamique culturelle qui associe habitants, artistes et bénévoles. **Le festival reviendra les 8 et 9 août 2026 pour une sixième édition, ouverte à tous ceux qui souhaitent rejoindre l'aventure, côté coulisses ou côté public.**



ChâtelFest

Pour sa 5^e édition, le festival a rassemblé encore plus de public, confirmant son succès grandissant. Une belle dynamique, portée par de nombreuses sollicitations d'artistes et de partenaires. Rendez-vous en juin 2026 pour la prochaine édition.



Fête du village

Un rendez-vous cher à toutes et tous, qui a réuni petits et grands autour du vide-grenier, du tournoi de pétanque, du repas couscous et du feu d'artifice. Merci au comité des fêtes pour son engagement et son énergie.



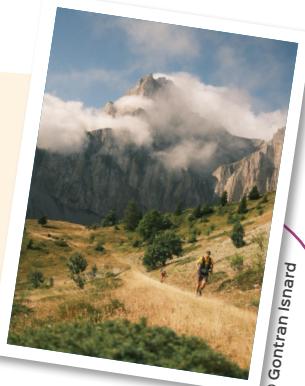
Châtelbalades

Une belle participation encore cette année : chaque premier dimanche du mois, un habitant a proposé de faire découvrir l'une de ses balades. Entre paysages, patrimoine et récits partagés, ces sorties offrent un autre regard sur la commune. Initiative reconduite en 2026 !

Retour en images

1^{er} Trail de l'Obiou – 26 juillet 2025

Lancé depuis Saint-Didier-en-Dévoluy, l'ultra de 72,5 km et 4 250 m D+ a traversé notre commune au niveau du refuge de Bachilianne. Romaric Pelloux-Titgat s'est imposé en 7h43'55, parmi les 116 coureurs engagés en solo. Rendez-vous en 2026 pour la prochaine édition.



© Gontran Isnard



Fête du four des Bayles 10 août 2025

Le four associatif retrouve vie grâce à l'engagement constant de ses bénévoles, qui le restaurent, l'entretiennent et l'animent depuis plusieurs années. Un moment convivial et partagé, ouvert à toutes et tous.



Journée nationale de commémoration 11 novembre 2025

Journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix, en hommage à tous les "Morts pour la France", lors de la cérémonie au cimetière de Cordéac.

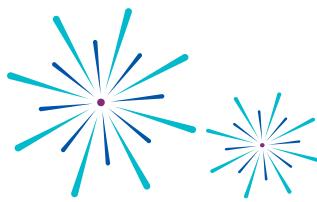


Cuisson au four de Chalanne

Par une fraîche matinée d'octobre, habitants et familles sont venus cuire leurs pains et tartes au feu de bois : une dizaine de pains et une quinzaine de tartes ont doré pendant que chacun partageait un moment convivial et découvrait la collecte en cours pour la rénovation du four communal des Guions, déjà forte de 2 520 €.

Le marché de Noël – 29 novembre 2025

Une belle affluence autour de la buvette (crozets et diots à midi), de nombreux exposants et du stand du service périscolaire avec les créations des enfants ainsi que de celui du Sou des écoles. Petits et grands ont également profité des balades en calèche. Merci au Comité des Fêtes pour cette belle édition !



CHÂTELVILLAGE : faire vivre le village ensemble

L'association Châtelvillage continue de rassembler toutes les forces vives du territoire pour accompagner les projets, soutenir les initiatives et créer du lien. Cette année encore, plusieurs actions ont marqué la vie communale.



Valoriser les sentiers communaux

Le groupe « sentiers » a déployé une belle énergie pour mettre en valeur les richesses paysagères de Châtel-en-Trièves. Leur projet avance à grands pas : un livret regroupant 14 balades communales devrait voir le jour en 2027.

Le travail préparatoire a consisté à sélectionner, parmi les Châtelbalades 2024 et 2025, des itinéraires permettant de traverser le village d'un bout à l'autre, tout en assurant la jonction avec les 13 balades de Mens.

Au-delà de ce futur livret, le groupe entretient d'anciens chemins et s'attelle à la réouverture de certains tracés d'intérêt collectif. Parmi leurs priorités : le sentier reliant Cordéac à Saint-Sébastien par le bas. Ce chantier implique l'intervention du service technique communal, notamment pour repenser deux passerelles en bois et aménager le secteur de Casse.

Pour renforcer cette dynamique, une convention a été signée avec l'association Le Chemin, spécialisée dans l'accueil de mineurs en difficulté. En octobre, sept jeunes sont venus prêter main-forte et découvrir la beauté de nos paysages. L'expérience est reconduite, dans un esprit de mixité sociale, de transmission et, pourquoi pas, de futurs échanges avec nos jeunes du village.

Chez Rosy : un lieu à imaginer ensemble

Au fil des idées exprimées par les habitantes et habitants, « Chez Rosy » se transforme en véritable espace commun. Châtelvillage a déjà financé un baby-foot à la demande des jeunes. Une habitante proposera bientôt une bibliothèque nomade, tandis que la salle d'activités accueillera prochainement des ateliers de bien-être.

Et pourquoi ne pas imaginer aussi un coin café ou un espace jeux de société ?

Pour donner corps à toutes ces envies, un groupe d'habitants – avec les jeunes du village – se réunira en début d'année autour d'un petit déjeuner afin de réfléchir aux premiers aménagements et à l'organisation de notre maison pour tous.

Chacun est le bienvenu !

Premières formations aux gestes qui sauvent

Le 22 novembre, treize habitants ont participé à une première session de formation aux gestes qui sauvent, animée par deux pompiers professionnels de Mens. Les motivations étaient variées – apprendre, se remettre à niveau, s'exercer – mais toutes portées par la volonté d'être capables d'intervenir en cas d'urgence.

Sur un territoire éloigné, où les secours mettent au minimum 45 minutes à arriver, la montée en compétence des habitants est un enjeu majeur. À l'initiative d'un bénévole, soutenu par Châtelvillage, deux sessions de formation seront désormais proposées chaque année afin que le plus grand nombre puisse agir dans l'attente des secours.

Les fours à pain, une tradition bien vivante

La restauration des fours à pain suscite un bel enthousiasme. Qu'ils soient privés (Les Achards, Grangeon), associatif (Les Bayles) ou communal (Les Guions), ces fours sont des lieux de convivialité où l'on se retrouve pour faire cuire pains, tartes ou pognes, échanger des techniques et partager un verre.

Cette année, Châtelvillage a décidé de lancer un appel à dons via la Fondation du Patrimoine pour la restauration du four des Guions : plus de 2 500 € ont déjà été collectés grâce à la générosité des habitants et des entreprises locales.

GRAINES DE PARTAGE

Accueil en stage d'un étudiant en Gestion Protection de la Nature

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en stage durant 4 semaines Léo Fath, étudiant en GPN. Il souhaitait expérimenter une démarche de concertation dans un projet à dimension écologique, sociale et pédagogique, pouvant être mené dans une commune telle que la nôtre. Cette concertation vise à croiser le potentiel d'un espace comme le Domaine de Talon avec les pratiques et intérêts de différents usagers. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à son questionnaire. Un retour en sera fait lors de la prochaine collégiale de Châtelvillage début 2026.

Léo et l'association Graines de Partage

L'ÉTALON BASTIEN *en route vers la fête du cheval*

L'Étalon Bastien prépare son assemblée générale, prévue fin janvier, avant de se consacrer pleinement à l'organisation de la fête du cheval de Saint-Sébastien, programmée les 27 et 28 juin.

Au programme : un spectacle professionnel de grande qualité sur la carrière communale, ainsi que des jeux équestres répartis entre la carrière et le PTV (Parcours en Terrain Varié) à côté du lagunage. Un rendez-vous à ne pas manquer, non seulement pour les passionnés d'équitation, mais aussi pour tous ceux qui souhaitent simplement profiter d'un beau moment convivial et spectaculaire.

L'association prévoit également une soirée festive ouverte à tous le samedi soir, en partenariat avec le restaurant du village, Au Châtel.

RDV

Fête du cheval
27 & 28 juin 2026

CHÂTEL S'AMUSE *prépare son 8^e spectacle*

RDV

8^e spectacle
10, 11 & 12 avril 2026

La petite troupe de Châtel s'amuse est déjà à l'œuvre ! Les répétitions de chansons ont débuté en octobre dans une ambiance toujours aussi joyeuse, et celles des sketchs démarrent début janvier.

Les 28 membres de la troupe donnent rendez-vous au public les 10, 11 et 12 avril pour leur 8^e spectacle, avec de belles surprises au programme.

LES ACCA de Cordéac et de Saint-Sébastien

Les ACCA de Cordéac et de Saint-Sébastien rappellent les principales règles de la saison de chasse, ouverte du deuxième dimanche de septembre au 28 février. À Cordéac, les jours de chasse sont les mardi, jeudi, samedi et dimanche. À Saint-Sébastien, la chasse au gros gibier est autorisée le samedi, dimanche, jeudi et les jours fériés (sauf le vendredi / fermeture départementale). Les jours pour le petit gibier varient selon les espèces.

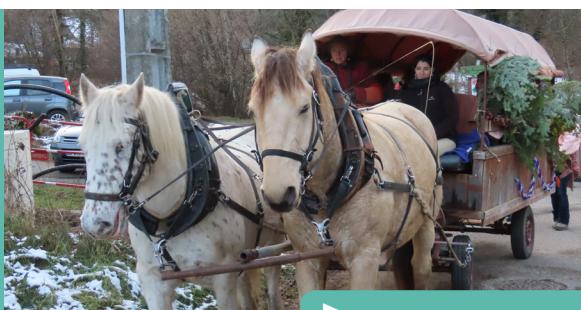
Les deux associations insistent sur la sécurité et le partage des espaces : chacun peut se promener librement en restant attentif à la signalisation. Sur les sentiers balisés, aucune précaution particulière ; hors chemins, un vêtement fluo est conseillé. En cas de doute, les responsables restent disponibles pour informer et rassurer.

La chasse est par ailleurs très encadrée : panneaux posés avant chaque battue, postes définis, consignes de sécurité rappelées systématiquement. Les prélèvements sont réglementés : cerfs et chevreuils sont soumis à un plan de chasse visant à préserver l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

L'ACCA de Cordéac renouvelera en fin d'hiver ou au printemps sa vente de charcuterie, très appréciée.

Cordéac : 06 30 71 97 52 - Karl Wild (président)

Saint-Sébastien : 06 32 89 16 75 – Loïc Bosse (président) / 06 80 56 80 53 – Morgan Pertille (vice-président)



LE COMITÉ DES FÊTES

Après la fête du village fin août et le marché de Noël, le Comité des fêtes a terminé l'année en offrant un goûter aux enfants de Châtel-en-Trièves lors de l'arbre de Noël.

Rendez-vous au printemps 2026 pour la fête des plantes, qui se déroulera cette année à Cordéac, avec un spectacle sous le chapiteau de Zest comme en 2025, et la vente des plants du périscolaire de l'école des 3 Mottes.

RDV

Fête des plantes
25 avril 2026

LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles était présent au marché de Noël, où crêpes, gâteaux et stand du périscolaire ont rencontré un beau succès. Le panier à peser, garni grâce aux exposants, a bien fonctionné, tout comme le stand de dons de jouets à prix libre. La distribution des chocolats de Noël a eu lieu durant la semaine du 8 décembre.

En 2026, l'association sera présente lors de la Journée du troc des plants. Une réflexion est en cours avec le Comité des fêtes pour proposer, dans le cadre du label Capitale champêtre, un spectacle qui attirerait davantage de visiteurs. Le Sou assurera comme toujours les gâteaux et une petite restauration.

Les bénéfices financent les activités des enfants : séances de piscine, ski, courses d'orientation, cinéma avec l'Écran Vagabond ou encore sorties à la bibliothèque. L'association souhaite également mettre de côté afin de permettre, à terme, l'organisation d'un voyage scolaire pour que chaque enfant puisse vivre au moins une fois cette expérience pendant son cycle à l'école des 3 Mottes.

Hommage à *Pierre Jail*

PAR JEAN-PIERRE AGRESTI



Pierre Jail nous a quittés en ce mois de novembre. La tristesse nous étreint le cœur, et nos pensées vont à son épouse Joëlle, à ses enfants Esméralda et Tom, ainsi qu'à tous ses petits-enfants.

Né à Champ-sur-Drac le 22 juin 1945, Pierre obtient au lycée technique de Vizille un diplôme de technicien sous-ingénieur. Déjà, ce regard bleu, attentif aux autres, et cette sensibilité si singulière qui faisait de lui, non un meneur, mais une conscience. Un ancien surveillant du lycée disait de lui : « Libre de parole mais toujours respectueux, passionné de justice, il était l'élève qu'on écoutait. » Plus tard, il reconnaîtra en Pierre la même force d'humanité lorsqu'il évoquera son « sacerdoce laïc » auprès des plus fragiles.

Pierre était pétri d'humanité, de bienveillance, de générosité pour toutes celles et ceux que la vie bouscule. Après Vizille, il choisit une tout autre voie : une longue période d'activité agricole en Cévennes, où il fondera sa famille. Ses deux enfants y naîtront, dans ces montagnes à la fois rudes et protectrices.

Son histoire se mêle ensuite à celle de nos forêts. Il ramenait des plaines du Jura de paisibles chevaux comtois qui tiraient le bois dans les pentes abruptes. Lui tirait le meilleur des femmes et des hommes cabossés par la vie : alcool, drogues, errances. Avec Gérard Colin et Edmond Zampa, il fondera l'association Pin de Vie, avant d'en devenir le directeur. Débardeur hors pair, il travaillera dans la neige, au plus près des pentes de l'Obiou, puis au sein du Syndicat Intercommunal d'Exploitation Forestière.

Avec Pin de Vie – « un Homme, un arbre, un cheval » – il mènera durant plus de vingt ans des équipes dans les forêts perdues de la Drôme, jusqu'à la vallée de la Roanne, dans ces villages de caravanes où il recréait un souffle de liberté. Mont Aigoual, Esterel, vallée de la Vézère, puis retour au Trièves pour la saison d'été. Plusieurs dizaines de résidents furent ainsi accueillis à Châtel. Sa maison, avec Joëlle, restait toujours ouverte aux fracassés de la vie.

Sa générosité l'amènera aussi à être l'un des fondateurs, puis trésorier, des Restaurants du Cœur du Val d'Akor. Véronique Colucci, touchée par ce « moustachu aux yeux si bleus », voyait bien ce que son cœur avait d'immense.

Élu en 2014 à Saint-Sébastien puis conseiller municipal de Châtel-en-Trièves, il participa activement aux Ateliers participatifs de 2014 et à la création de la commune nouvelle. Toujours présent, toujours loyal, il apportait cette chaleur humaine qui faisait tant de bien aux débats publics. Il trouvait aussi l'énergie d'aider d'autres associations, notamment Hôtel Europa, tout en restant fidèle à ses chevaux, ses tronçonneuses et à ces menus services qu'il rendait avec fraternité.

La dernière fois, nous étions allés le voir chez lui, en Ardèche, avec Fanny et ses deux loulous. Un vieux manoir plein de recoins, à son image : vaste, surprenant, accueillant. Je me plais à croire qu'il est parti vers les grandes prairies de Mongolie, dont il parlait parfois.

Adieu, frère ardéchois Cœur Fidèle.

Adieu à
Nicole Servizet

Cette année, la commune a perdu Nicole Servizet, qui fut longtemps investie dans la vie locale.

Elle a présidé le Comité des fêtes de Cordéac et s'est également occupée du cours de tennis lorsque celui-ci existait encore au village. Nicole était aussi la correspondante de la communauté catholique pour l'église de Cordéac, assurant le lien avec la paroisse et la municipalité. Elle a également travaillé pour la collectivité en assurant le ménage de la mairie, de l'école et de la salle polyvalente, et a gardé des enfants du village.

La commune tient à saluer son parcours et adresse ses pensées à ses proches.



Jennifer Lemoine & Nicolas Martin,

deux traileurs d'exception installés à Châtel-en-Trièves

Sportifs de haut niveau dans le milieu du trail, vous les avez peut-être déjà croisés sur les chemins du village, accompagnés de leur petite chienne Alba. La commune a le plaisir d'accueillir Jennifer Lemoine et Nicolas Martin, enfant du Trièves et désormais revenu vivre au pays.

À 39 ans, Jennifer s'entraîne chaque jour sur nos sentiers. Son parcours force l'admiration : après une jeunesse consacrée à l'athlétisme et à la course à pied, elle s'est tournée vers le trail il y a seulement quatre ans. Sa rigueur (près de vingt heures d'entraînement hebdomadaire) l'a menée jusqu'à une magnifique 17^e place aux championnats du monde, cet été en Espagne. Elle poursuit désormais sa préparation en vue du Grand Raid Ventoux by UTMB, prévu en avril 2026.

Nicolas, quant à lui, a mis un terme à sa carrière sportive l'an dernier après un parcours impressionnant, marqué notamment par deux titres de vice-champion du monde (2016 et 2022). Il est aujourd'hui entraîneur et coordinateur au sein d'une équipe reconnue. Installé à Cordéac, il a également rejoint l'ACCA locale, qui se réjouit d'accueillir ce coureur endurant « digne d'un chevreuil ».

Pour celles et ceux qui souhaitent développer leurs performances, Jennifer propose des cours de cardio-training et de musculation à Mens et Saint-Jean-d'Hérans.

Contact : jennifer384091@hotmail.fr

Instagram : [lemoine_jennifer_run](#)

Étude de la fréquentation de l'arboretum du Vallon Libre

Dans le cadre d'une étude de fréquentation en vue d'une future réhabilitation de l'arboretum du Vallon libre de Châtel-en-Trièves, l'ONF a besoin de vous !

Ce questionnaire qui ne prend que quelques minutes à remplir pourrait grandement nous aider à connaître l'impact de ce lieu sur les habitants du Trièves.

Merci d'avance !



ÉTAT CIVIL

Cette année, notre commune a eu la joie de célébrer plusieurs mariages :

- Robin CHABERT et Laura GIAMBAGLI, le 26 juillet 2025
- Jules ZACCARDI et Agathe RÉROLLE, le 22 août 2025
- Christophe BERT et Döner KURT, le 8 novembre 2025

La commune a également été marquée par le décès de deux de ses habitants :

- Nicole SERVIZET, le 7 août 2025
- Pierre JAIL, le 4 novembre 2025

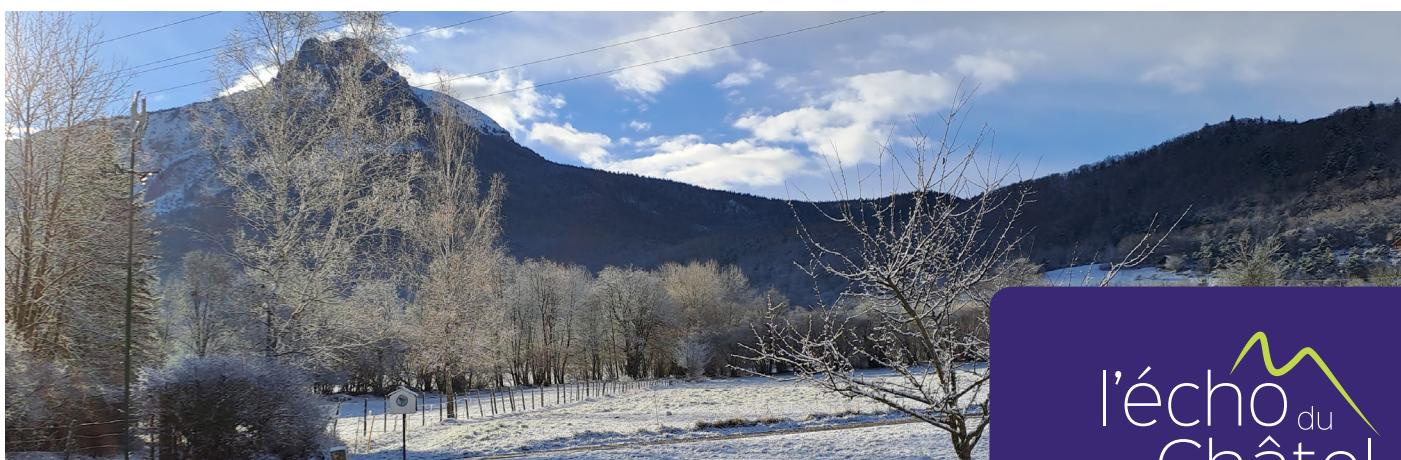
NUMÉROS UTILES

Pompiers.....	18	Conseil en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.....	08 10 15 33 33
Gendarmerie.....	17	Assistante sociale (M ^{me} Pietra).....	04 76 34 64 94
SAMU.....	15	PMI (protection maternelle et infantile)	04 76 34 64 94
Mairie	04 76 34 92 79	Conseillère en économie sociale et familiale	04 76 34 64 94
Mairie annexe	04 76 34 16 45	Communauté de communes.....	04 76 34 11 22
Pharmacie de garde	3915		
SIAD.....	04 76 34 67 83		
ADMR.....	04 76 34 66 67		

ASTREINTES MAIRIE (problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel : **04 76 34 83 04**

Laissez votre message. Vous serez rappelé par l'agent technique d'astreinte qui prendra en compte votre demande. Merci de respecter la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.



Directrice de la publication : Fanny Lacroix.
Impression : Mairie de Châtel-en-Trièves.



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES - 04 76 34 92 79
accueil@chatel-en-trieves.fr - www.chatel-en-trieves.fr

l'écho du
Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°15
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
ISSN 2681-7802